

ARRETE TEMPORAIRE N° 2025-108
PORTANT REGLEMENT DE CIRCULATION

PUBLIÉ LE
19 SEP. 2025
MAIRIE DE LA WANTZENAU

LA MAIRE DE LA COMMUNE DE LA WANTZENAU

VU le Code Général des Collectivités Locales et notamment ses articles L 2542-1 et suivants et L 2213-1 et suivants,

VU la loi du 2 mars 1982 portant décentralisation,

VU le Code de la Route et notamment les articles L.411-1 et R.411-21-1,

VU la demande de M KARADAG Sinan, représentant de l'entreprise SARL FK, sis 1, Rue Louise Michel à STRASBOURG (67200) du 09/09/2025.

CONSIDERANT que dans le cadre de travaux de génie civil portant sur l'ouverture du trottoir pour la pose d'une chambre et réseau secs orange, pour une parfaite sécurité, il est nécessaire de modifier les règles de circulation,

Arrête

Article 1: Les règles de la circulation routière sur le territoire de la Commune de La Wantzenau sont modifiées comme suit :

Le mardi 30 septembre 2025,

5, Quai de l'III,

Règlementation 3.02.05 : Voies à vitesse limitée à 30 km/h

Règlementation 3.04.02 : Voies où le dépassement est interdit

Règlementation 4.03.02 : stationnement interdit et qualifié de gênant

Directives : La circulation de tous les véhicules sera déviée par la rue du Général Leclerc et la rue d'Or.

L'accès des riverains sera maintenu.

Les piétons devront emprunter le trottoir d'en face.

Article 2: L'accès des services de secours devra être possible pendant toute la durée du chantier. Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 3: La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise SARL FK, sis 1, Rue Louise Michel à STRASBOURG (67200).

Article 4: Les services de la gendarmerie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Article 5: Copie de la présente sera adressée à :

- M. le Commandant le Groupement de Gendarmerie du Bas-Rhin,
- Mme. la Présidente de l'Eurométropole,
- M. le Chef de Brigade de Gendarmerie de La Wantzenau,
- M. le Colonel du Corps des Sapeurs-Pompiers Professionnels de l'Eurométropole,
- M. KARADAG Sinan de l'entreprise SARL FK,
- Aux archives à la Mairie.

Fait le 19 SEP. 2025

La Maire,
Michèle KANNENGIESER

Pour le Maire,
l'adjoint délégué
Camille MEYER



Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : KARADAG Prénom : SINAN
Dénomination : SARL FK TP Représenté par : M. KARADAG
Adresse Numéro : 1 Extension : Nom de la voie : RUE LOUISE MICHEL
Code postal 6 7 2 0 0 Localité : STRASBOURG Pays : FR
Téléphone 0 3 8 8 2 7 9 7 6 1 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : CONTACT@FK-TP.FR @

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : RIP ORANGE Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
CSPCF compta Fournisseurs TSA28106
Code postal 72721 Localité : Rouen cedex Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : titre-a41.osabu01@orange.com @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : 5 Extension : Nom de la voie : quai de l'Ill
Code postal 67519 Localité : LA WANTZENAU

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : génie civil : ouverture du trottoir, inf à 1m², pour pose de chambre + réseau sec pour passage de la fibre Orange et remise en état
Date prévue de début des travaux : 30/09/2025 Durée des travaux (en jours calendaires) : 01

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 01 Date de début de réglementation : 30/09/2025
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) 1

Interdiction de :

Circuler
Véhicules légers
poids lourds

Stationner
véhicules légers
poids lourds

Dépasser
véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

contournement par la "rue du Général Leclerc" puis redescendre "rue de l'Or" pour avoir accès "quai de l'ill"
selon souhait, on pourra aussi redescendre par la "rue Wolffe Gaessel" qui ne sera pas impactée pour avoir accès
"quai de l'ill"

Autres prescriptions :

balisage piéton sécurisé sur trottoir d'en face : piéton prendre le trottoir d'en face

balisage sécurisé des travaux

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité
Nom : IDEM Prénom :
Dénomination : Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :@.....

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

09/09/2025 à STRASBOURG

Fait à : ... Le :

Nom : KARADAG Prénom : Sinan Qualité : conducteur de travaux

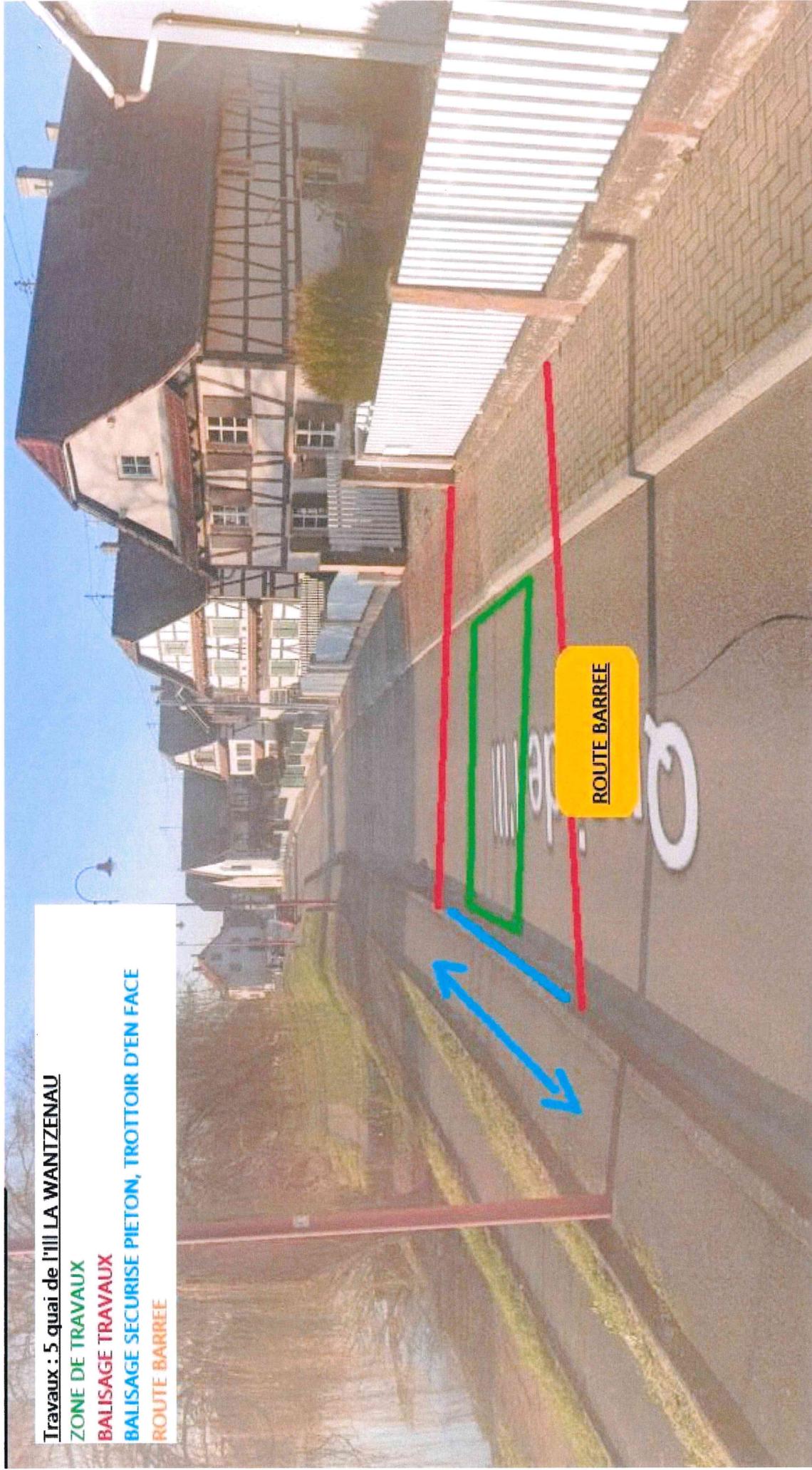
Travaux : 5 quai de l'ill LA WANTZENAU

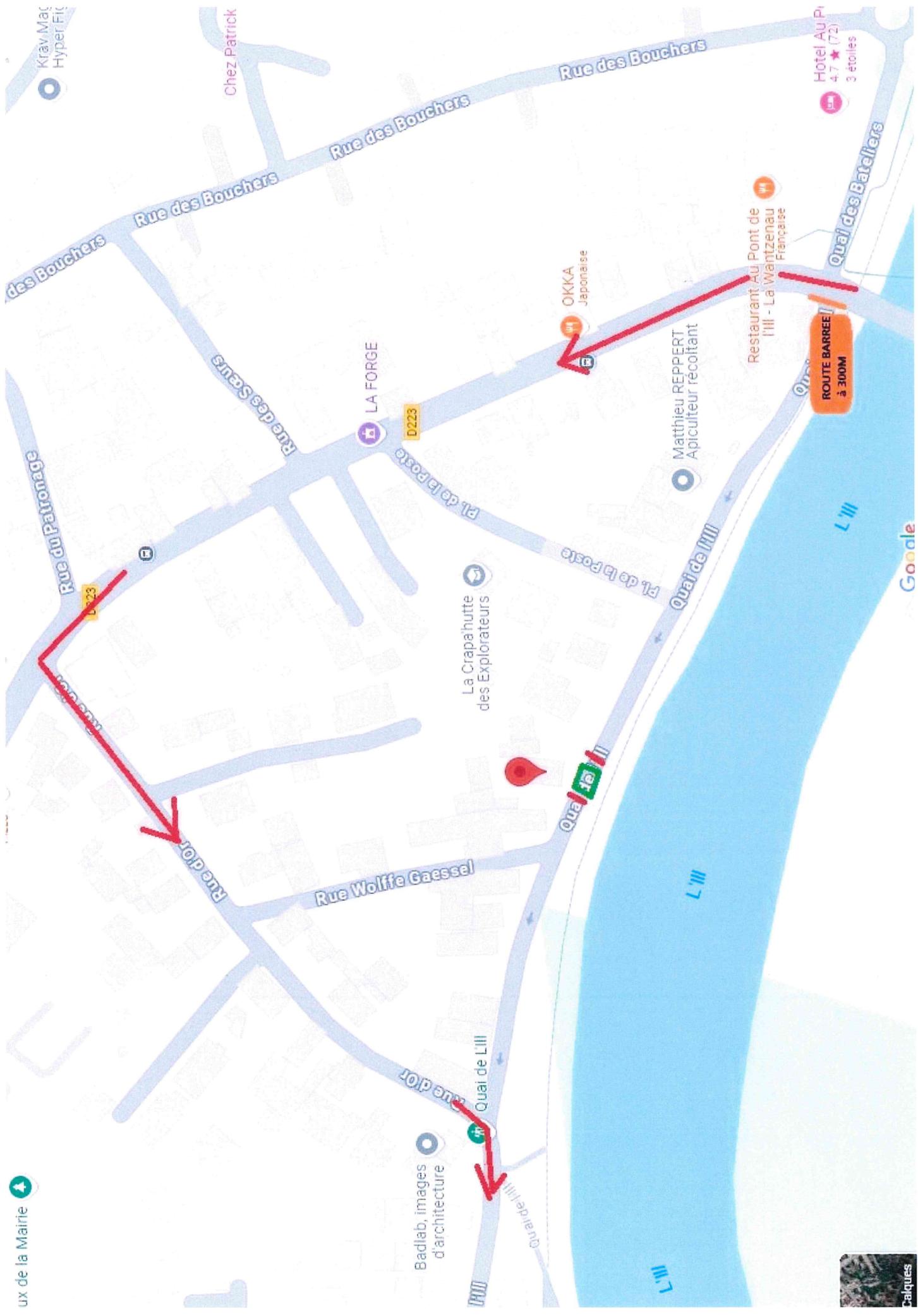
ZONE DE TRAVAUX

BALISAGE TRAVAUX

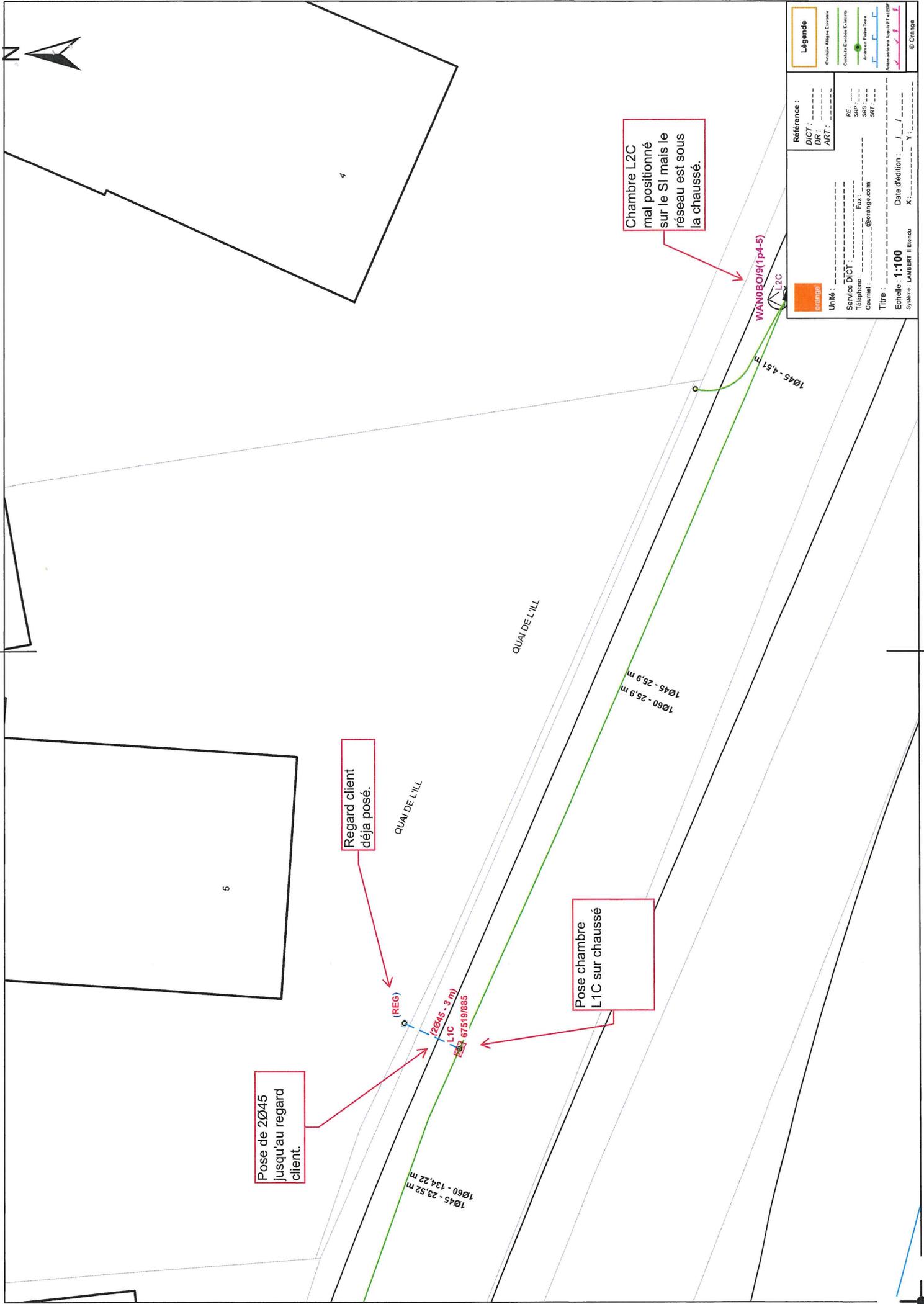
BALISAGE SECURISE PIETON, TROTTOIR D'EN FACE

ROUTE BARREE





ux de la Mairie



orange Unité :		orange Service DICT :	
Téléphone :		Courriel : @orange.com	
Titre :		Date d'édition :	
Echelle : 1:100		Système : LAMBERT II Etendu	
Référence :		DICT :	
ART :		Rég :	
SPS :		SRS :	
SRT :		SRT :	
Autre système :		Autre système :	
X :		Y :	

Légende

- Conduite Métrée Existante
- Conduite Enterrée Existante
- Arête de Pavés Neve
- Autre système :
 - Autre système :
 - Autre système :
 - Autre système :